

Sommaire

Editorial

p. 1

Ceux que le passé travaille
ont toujours vingt ans

p. 2

Ils ont dit

p. 3

Lectures

p.4

Nouvelles des régions

p.5

Editorial

20 et 50....

20 ans et 50 numéros de parution de la lettre du CNAHES

Voilà deux chiffres fort symboliques en ce début d'année 2015. Deux points de repère qui concrétisent l'objectif des pionniers du CNAHES : constituer un outil de connaissance et de pédagogie pour mettre en valeur l'histoire sociale de notre pays.

Depuis le 7 janvier, l'expression « C'est une journée historique » n'a cessé de résonner autour de nous. Cette année, dire ses vœux à des amis, à des collègues, a soudain pris un sens bien particulier.

Alors à tous et toutes : que 2015 résonne de projets aboutis ou à venir avec beaucoup de liberté de penser, d'unité, d'humanité.

Dans mes propos d'ouverture du colloque le 27 novembre, je rappelais que la mission du CNAHES était de relier méthodiquement, des traces écrites et orales du passé avec le présent et des enjeux sociétaux de l'avenir. C'est pourquoi la préservation de notre patrimoine archivistique est essentielle pour pouvoir travailler l'histoire de l'éducation spécialisée et du travail social.

Un patrimoine représente un ciment, des références communes de notre société, une identité partagée par tous. Quel qu'il soit –littéraire, musical, architectural..., il vit dans notre temps.

J'ai cité en appui un extrait d'un entretien de Robert Castel qui prend au regard des événements dramatiques de ce début d'année une résonance singulière:

« Contrairement aux conceptions libérales selon lesquelles seul l'individu fait des choix et prend des risques, je pense que l'individu est un sujet social. Nous sommes tous traversés par l'histoire. Ce n'est pas seulement un décor. Cela marque profondément nos choix, nos amours, nos peines. Nous avons une dette vis-à-vis de l'histoire »(1)

L'histoire de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire montre une dimension quasi-permanente, celle d'être l'histoire de « pas de côté », d'utopies, non pas comprise comme « illusion » mais en tant que capacité à imaginer du possible pour l'ensemble des acteurs du vivre ensemble social.

On retrouve souvent l'idée de venir contrer ce qui est dominant dans les pratiques sociales pour proposer de nouvelles vues et de nouvelles pratiques d'accompagnement. Pensons à Makarenko, Deligny, Oury et bien d'autres.

Loin d'être de simples et uniques instruments de régulation, le travail social et l'éducation spécialisée n'ont-ils pas vocation à ouvrir, sans cesse, le questionnement du social en mettant en lumière des capacités à imaginer du possible social qui permette un vivre ensemble foncièrement différent d'un mode social excluant ?

La participation enthousiaste, vivante et sérieuse, de membres et partenaires du CNAHES, de nombreux étudiants atteste de notre motivation à mieux encore comprendre l'histoire du secteur social, afin d'y participer au sens plein du terme, en tant qu'acteurs de terrain, acteurs de nouvelles réflexions sur les

La Lettre du CNAHES

Directeur de la publication :
Bernard Heckel

63, rue Croulebarbe
75013 Paris

ISSN 1777-3431

info@cnahe.org - www.cnahe.org

La lettre est éditée et routée avec le concours du Syneas et mise sous pli par les militants du CNAHES Ile-de-France.

pratiques professionnelles dans une perspective de changement social, de maintien en éveil de nos consciences.

Je souhaite terminer cet éditorial avec une phrase de Paul Valéry qui représente à mes yeux ce que l'action du CNAHES peut apporter aux espérances de changement de regard et de posture que les marches républicaines de ce dimanche 11 janvier ont mis en exergue :

"L'histoire, je le crains, ne nous permet guère de prévoir, mais, associée à l'indépendance d'esprit, elle peut nous aider à mieux voir." (2)

Bernard Heckel, Président

(1) Robert Castel - Entretien avec Robert Castel, l'Humanité, 14 mars 2013, p. 19. Cité par Frank Noulin et Jean-François Wagniard dans un article : « La place de l'histoire sociale : de la recherche à l'enseignement » des Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique N° 122 - 2014

(2) Paul Valéry. Variété IV page 139.

Après le colloque, le XXe anniversaire se poursuit...

Dans l'esprit dynamique du colloque le 27 novembre à Pierrefitte (dont vous trouverez les principales séquences vidéo sur notre site), nous allons continuer à marquer l'anniversaire du CNAHES en régions comme il se doit.

Plusieurs événements vont ainsi jaloner l'année 2015.

L'exposition nationale des "20 ans de collecte" présentée à Pierrefitte va voyager, en s'enrichissant à chaque fois d'un ou de deux panneaux régionaux. Elle sera accompagnée de la brochure de présentation des fonds collectés (elle aussi consultable en ligne).

Dans le même temps, en étroite collaboration avec les Archives nationales, nous ferons notre possible pour que les inventaires des fonds nationaux transférés à Pierrefitte soient rapidement actualisés et remis en ligne à la disposition de tous.

Ceux que le passé travaille ont toujours 20 ans

Et Dieu sait qu'ils n'ont jamais pu vieillir, les gentils organisateurs de ce mémorable anniversaire des 20 ans du CNAHES car si l'on considère le passé récent, les embûches n'ont pas manqué qui risquaient de mettre à mal cette journée historique.

Notre président n'avait-il pas dans la dernière Lettre et comme d'autres avant lui, souhaité le changement, redoutable utopie mais perspective enthousiasmante.... ? Nous fûmes comblés car tout se ligua pour répondre à ces vœux.

Que les personnalités pressenties jouent au jeu des chaises musicales, que certains intervenants, et non des moindres, se désistent au dernier moment, que s'accumulent les consignes et impératifs des Archives Nationales concernant la sécurité des personnes, la sûreté du bâtiment, la mise en place de l'exposition, des stands de librairie et l'organisation du repas, que les livraisons de brochures et autres gazettes se fassent au dernier moment et que, les inscriptions tardant à arriver,

la lettre 2

plane sur tous la vision terrifiante d'un amphithéâtre... rien ne nous fut épargné.

C'était sans compter sur l'inventivité des Cnahe-siens, leur diligence, leur disponibilité et leur savoir-faire qui vinrent à bout de toutes les difficultés tandis que cette journée prenait une dimension planétaire avec des échanges quotidiens entre la France et le Japon, où notre président s'imprégnait de sagesse zen, et l'arrivée d'Outre-Atlantique du professeur Lemay, venu du Canada nous apporter des jalons pour penser l'éducation spécialisée.

Et, si l'on excepte quelque inscription oubliée ou quelque tassement de population au moment du déjeuner, tout se passa sans encombre, avec le concours efficace du personnel des Archives.

Bravant le décalage horaire, le président présida avec brio et le professeur Lemay, après nous avoir replongés dans notre passé en nous parlant du sien, nous ouvrit vers l'avenir... l'utopie était en marche !

Les consignes furent jalousement respectées, l'histoire se révéla sociale à quatre voix, la Table ronde vit sortir les centenaires du bois, le prix Françoise Tétard fut officialisé, la Charte « Enfants en justice » dûment signée et faisant office de voiture balai, le président honoraire qui s'était dépensé sans compter pour la réussite de cette journée, reparti ployant sous le poids de la litté-

rature invendue mais rajeuni par ce travail du passé.

Chacun alors reprit sa route, sachant un peu mieux d'où il venait et un peu plus où il allait.

*Colette Bonnot,
Administratrice*

Le 27 novembre 2014, Ils ont dit...



MM. Pénicaut et Rousseau

M. Emmanuel Pénicaut, représentant M. Hervé Lemoine, Directeur du SIAF (Service interministériel des Archives de France) :

« Dans les archives que vous collectez, vous êtes en réalité au cœur de la société, et de fait au cœur de la chose publique... Les archives sont le reflet de la société, reflet qui permettra à nous-mêmes et à nos successeurs d'écrire l'histoire du temps présent... Vous avez compris dès le début que les archives n'étaient pas seulement des vieux papiers à collecter, mais qu'elles servent à faire de l'histoire, qu'elles doivent être interprétées... exploitées... et elles servent, à trouver dans le passé des réponses aux questionnements du présent. »

M. Emmanuel Rousseau, représentant Mme Françoise Banat-Berger, directrice des Archives nationales :

« Les Archives nationales sont très heureuses d'accueillir désormais les archives du Cnahes... transférées à Pierrefitte-sur-Seine au mois de septembre dernier. La richesse de ce contenu repose d'abord sur sa cohérence... On a, à côté des fonds associatifs de grandes associations nationales, des fonds déposés par des particuliers... Pour l'archiviste les fonds du Cnahes offrent une très grande variété de possibilités de thèmes de recherche... sur des préoccupations aujourd'hui très présentes... Notre partenariat peut être extrêmement riche... »

Mme Catherine Sultan, directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse :

« Je veux souligner les liens qui existent entre votre mission et celle de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ces liens se traduisent à travers... notre devoir aussi de conserver notre mémoire... Le site (*Enfants en justice*)... est pour nous une belle réussite, un lieu de mémoire sur le passé mais aussi un lieu de transmission... nous sommes tous convaincus de la nécessité de conserver cette mémoire pour éclairer l'avenir »

M. Hervé Colas, représentant Mme Bachschmidt, sous-directrice des professions sociales, de l'emploi et des territoires à la Direction générale de la cohésion sociale : « Vous avez su rendre vivante la connaissance de ce patrimoine par l'organisation de manifestations en y associant universitaires et chercheurs... Faire du travail social un sujet d'histoire, c'est d'abord reconnaître l'intérêt historique de votre travail.. et c'est aussi intéressant pour le travail social lui-même qui a... quelques difficultés à se penser dans le temps faute de repères historiques ? »



Mme Sultan, M. Colas

Le professeur Michel Lemay :

« Mon immense espoir est que l'éducation spécialisée reste une discipline à part entière, ne se laisse pas accaparer par le chatolement des autres disciplines et redonne tout son sens à ce travail éducatif opéré directement dans un milieu de vie où l'enfant se sent accompagné non pour être dirigé dans je ne sais quelle direction fixée à l'avance, mais pour qu'il puisse se créer tout en sachant s'intégrer à une communauté sociale donnée. »

« C'est dans un ensemble de regards intégratif et en même temps historique que nous pouvons progresser et dire... ce que nous faisons »

« Ce ne sont pas les questions l'ébranlement que la question même pas la suite. Est-ce qu'il les richesses et les trésors d'un trésor la soif de connaître du d'un savoir antérieur? Est-ce perspective historique tout en Je ne répéterai jamais assez d'être plongé dans une action té, car j'ai pu ainsi mieux com- dans le décours d'une vie qu- ses écoles, sa communauté, et lui-même très problématique



Le professeur Michel Lemay

avait être replacé non seulement dans la perspective de la personne qui l'exprimait mais dans tout le système socio-familial culturel et symbolique au sein duquel il se manifestait...

... Pour l'éducateur, cela suppose beaucoup de maîtrise, de sens clinique, de savoir poser au bon moment le bon acte, en repérant les forces de chacun, alors que tout mènerait apparemment à ne voir que les handicaps des différents milieux... Dans la plupart des cas, pour parvenir à une telle mission, il faut penser à la personne, non comme un client isolé sur lequel on exercerait une action individuelle de soutien, mais comme un sujet inséré à un réseau dans lequel ses éducateurs joueraient un rôle de médiation, de conseiller, de mobilisation, de distanciation, et de compréhension. »

--- oOo ---

LECTURES LECTURES LECTURES

La délégation interrégionale CNAHES Bourgogne – Franche-Comté vient de publier « Histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'or ».

Cet ouvrage retrace l'évolution des grands courants de pensée et des pratiques, l'histoire des grandes associations, établissements et services pour enfants et adultes handicapés, celle de l'Institut régional de formation, du CREAI, et comprend enfin des biographies des pionniers.

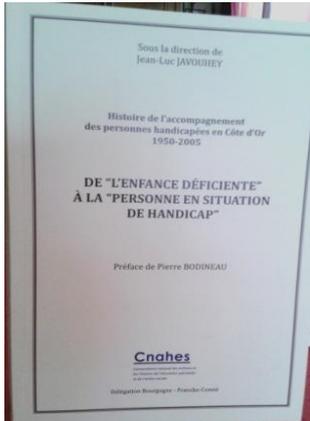
960 p., 28 € + 9,90 € pour les frais de port. A commander à CNAHES, Gisèle Daclin, 4 bis rue du Pont, 21800 CRIMOLOIS

« La part scolaire : jeunesse irrégulière et école : XIXe-XXe siècles » : cet ouvrage collectif dirigé par Laurent Besse est consacré aux jeunes éloignés de l'école, en France et hors de France, champ peu étudié jusqu'ici. Le scolaire a toujours été très peu présent dans la prise en charge de ces enfants « irréguliers », où dominait la dimension éducative, et particulièrement pour ceux qui dépendaient plus étroitement de l'autorité publique. Il s'agit donc de comprendre pourquoi.

N° 16 de la Revue de l'Histoire de l'Enfance Irrégulière, paru en novembre 2014. Ed. Presses Universitaires de Rennes, 2317 p., 18 €

Nouvelles des régions

Délégation interrégionale de Bourgogne Franche-Comté



Pour la délégation, cette fin d'année 2014 fut une période d'intense activité. En effet, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à la fin de l'écriture et aux corrections inévitables de notre ouvrage dédié à "L'histoire de l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'Or", dont la thématique

principale retrace le chemin qui a conduit "de l'enfance déficiente" à la "personne en situation de handicap".

Notre objectif premier était de parvenir à un écrit rassemblant les données essentielles des cinquante dernières années ayant trait à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes handicapées en Côte d'Or, sans négliger pour autant des aspects plus généraux et nationaux, tels que l'évolution du cadre juridique, des concepts en psychiatrie et en psychologie, des changements de points de vue sur la mixité et la sexualité de ces personnes, sur leur suivi médical, sur leur inscription dans les activités sportives et artistiques et leur intégration au sein de l'école et de la société.

Grâce au concours de bénévoles, d'associations, de professionnels, nous avons réussi à retracer l'évolution des organismes associatifs, des établissements et services, depuis leur naissance, parfois aventureuse par manque de textes réglementaires, jusqu'à leur maturité actuelle. Que de changements, que de bouleversements, sinon de révolutions ! Deux organismes régionaux, le Centre Régional pour l'Enfance

et l'Adolescence Inadaptées (CREAI) et l'Institut Régional Supérieur de Travail Educatif et Social (IRTESS), ont été des acteurs essentiels dans toute cette dynamique. Enfin, nous voulions rendre hommage aux "pionniers" de cette grande aventure.

Et, fin novembre, cet ouvrage de quelque neuf cent soixante pages est paru, à notre grande satisfaction et même avec notre fierté, car nous ne pensions pas, lors de sa genèse, parvenir à récolter un tel ensemble de données et de témoignages, même non exhaustifs. Notre ambition de départ était bien plus modeste ! Que soient remerciés tous ceux qui nous ont permis cette réalisation !

Mais ce n'est pas pour autant que nous allons nous "reposer" ! Si cette publication entraîne différentes activités, dont la présentation officielle de l'ouvrage le 17 décembre 2014, elles ne sont pas nos seules perspectives. Ainsi, suite aux actions de formation sur le tri, la conservation et l'archivage des divers dossiers des associations et des établissements et services en 2013 et 2014, nous sommes à nouveau sollicités pour remettre en place de telles opérations, dès 2015, peut-être dans d'autres départements que les premiers touchés (Jura et Côte d'Or), même si ceux-ci sont toujours demandeurs. Et il reste à considérer et à traiter des fonds d'archives en sommeil dans l'interrégion, nous en sommes conscients.

Terminons peut-être par une note d'humour: certains, bénévoles associatifs ou professionnels de notre entourage, nous demandent: "A quand le prochain bouquin ? Sur quoi portera-t-il ?". Mais ceci est une autre histoire !

(Pour acquérir cet ouvrage, voir les Lectures, en page 4)

Gisèle Daclin, déléguée régionale

Délégation régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Depuis près d'une année, le CNAHES a repris quelques activités dans la région PACA/Corse, reprise modeste qui se concentre actuellement dans la région niçoise et le département des Alpes-Maritimes.

Un groupe est au travail, rassemblant des administrateurs d'associations, des travailleurs sociaux en retraite et des historiens de l'université de Nice. L'apport de ces derniers est essentiel et leur particulière motivation pour se pencher sur l'histoire sociale

du département des Alpes-Maritimes, autant que leurs compétences techniques affirmées, en font de précieux collaborateurs.

Plusieurs projets constituent des objectifs pour les mois à venir et sont menés de front :

1) L'écriture de l'histoire locale de l'éducation spécialisée et de l'action sociale

Nous ne partons pas de rien puisque déjà quelques associations ont travaillé sur leur histoire,

et notamment avec le concours des historiens membres de notre groupe. Il s'agit pour nous de dresser, en fonction des sources disponibles, mais aussi à partir de recherches à mener, un tableau chronologique de la création, du développement et des évolutions des différentes institutions (associations, établissements et services), publiques et privées qui ont contribué à apporter des réponses éducatives et sociales dans ce département.

Sans ignorer les interventions pionnières qui ont vu le jour dès la fin du 19^{ème} siècle, nous souhaitons mettre surtout en lumière la période pré-contemporaine de l'après-guerre jusque dans les années 1980. Les historiens constatent en effet la quasi-inexistence de travaux sur l'histoire sociale locale durant cette période. Le souci de sauvegarder l'image de carte postale de la Côte d'Azur prendrait-il le pas sur la conscientisation des problèmes de pauvreté et d'exclusion? On rappelle que dans les années 60, il y avait à Nice 17 bidonvilles... Il n'y a pratiquement rien en travaux de référence sur le sujet, les historiens, en général (pas les nôtres!), rechi-gnant à travailler sur ce sujet très technique avec beaucoup d'acteurs.

Si, de prime abord, partir des entrées institutionnelles nous apparaît risquer d'assécher la dimension historique et réflexive, ce point de départ nous semble néanmoins indispensable, d'une part pour associer le maximum d'acteurs à nos travaux, d'autre part pour fournir les matériaux qui permettront, ensuite, une analyse plus en profondeur de ce qui s'est joué durant cette période dans le champ qui nous intéresse.

Pour engager ce travail, nous nous sommes appuyés sur deux questionnaires créés par le CNAHES Rhône-Alpes que nous avons retravaillé dans l'objectif de les proposer aux institutions du département (un à destination des associations, l'autre concernant les établissements et services). Ces questionnaires permettront de dater les créations (et parfois les disparitions) des institutions ainsi que les moments importants de leur évolution.

2) Le recueil de témoignage

Le recueil de témoignage fait partie intégrante de notre projet sur l'écriture de l'histoire locale. Il en constitue une autre entrée qui enrichira les données un peu brutes recueillies à travers les questionnaires. Nous avons conscience que certains pionniers de l'histoire locale ont certainement beaucoup de choses à nous apprendre et à nous rappeler. D'ores et déjà,

certaines nous ont donné leur accord à être interviewer, en nous disant même: "Dépêchez-vous!"...

3) La formation à l'archivage

Une rencontre avec les directeurs généraux des associations des Alpes-Maritimes, en juin 2014, a permis de présenter le CNAHES et ses activités, mais a surtout été révélatrice des difficultés que rencontrent les associations quant à la gestion des archives. Outre le fait que le CNAHES peut proposer son aide pour le tri des archives historiques, l'accent a aussi été mis sur la nécessité de gérer les archives du quotidien. Nous avons donc proposé aux associations d'organiser une formation à l'archivage, proposition qui a été bien reçue, puisque ont participé à la journée de formation du 11 décembre 2014, 17 salariées de 4 de ces associations (essentiellement des assistantes de direction et secrétaires).

Au-delà du réel intérêt manifesté par les participants, cette journée, animée notamment par le chargé de mission du CNAHES et le responsable de la section contrôle et collecte des archives administratives des Alpes-Maritimes, a permis de dégager des perspectives ultérieures de collaboration entre le CNAHES, la direction des Archives départementales et les institutions. Il a ainsi été arrêté que le CNAHES, auteur d'un tableau de gestion des archives des établissements et services, transmettrait ce tableau au responsable des archives départementales qui formulera ses observations éventuelles avant de le valider, de sorte que les associations disposent d'un document officiel sur lequel s'appuyer pour le traitement de leurs archives.

Le succès de cette formation nous conduit à envisager de renouveler ce type de journée pour d'autres associations du 06, mais aussi éventuellement dans d'autres départements de la région.

Voilà donc lancés de multiples chantiers qui vont nécessiter d'étoffer le petit groupe militant actuel, dans l'espoir de pouvoir essaimer des activités analogues dans les autres départements de Provence Alpes Côte d'Azur et Corse.

Philippe Lecorne, délégué régional